



INSTRUCTIONS DE COURSE HABITABLE

50 NM de Leucate (en double)

Lieu : Port Leucate

Autorité organisatrice : Yacht Club de Port Leucate

Grade 5 B

Cette régata fait partie du Championnat Occitanie habitable Duo

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents et les instructions de courses seront :

- Téléchargeables sur le site internet du: Yacht Club de Port Leucate : www.ycpl.fr
- Affichés sur le tableau officiel d'information situé dans les locaux du YCPL

Il ne sera pas distribué d'édition papier

3. PROGRAMME DES COURSES

- 3.1 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la course est 11h30
- 3.2 Un appel VHF cinq minutes avant le signal d'avertissement.

4. ZONES DE COURSE

La zone de course s'étend de Port la Nouvelle à la frontière Espagnole en restant à moins de 6 milles d'un abri.

5. LES PARCOURS

- 5.1 Les parcours sont décrits en **Annexe parcours** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée, ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 5.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.
- 5.3 **Parcours Côtiers :**
Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon « D », si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).
- 5.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont précisées en **annexe Parcours**.
- 5.5 **Pointage officiel à une marque**
Le comité de course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en **annexe Parcours**

6. MARQUES

- 6.1 Les marques de départ, de parcours et de dégagement, de changement de parcours et d'arrivée sont précisées en annexe parcours.
- 6.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque s'il arbore le pavillon C.

7. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles mentionnées sur les cartes

8. LE DEPART

8.1 Le départ s'effectuera au sud de la jetée de Port La Nouvelle.

La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la marque de départ, à l'extrémité bâbord

Signal	Annonce VHF	Minutes avant le signal de départ
Avertissement	Pavillon Port de LEUCATE ; un signal sonore	5
Préparatoire	Pavillon P ou I ou Noir , un signal sonore	4
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire ; un signal sonore	1
Départ	Amenée Port de LEUCATE ; un signal sonore	0

Les bateaux seront considérés en course 4 minutes avant leur départ effectif

L'absence d'un signal sonore ne doit pas être prise en considération.

Les temps sont également indiqués en VHF canal 72

8.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 6 minutes après le signal de départ sera classé DNS.

9. L'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mât le plus arrière arborant le pavillon orange du bateau comité et la marque d'arrivée

Cependant le comité de course peut si nécessaire positionner la ligne d'arrivée comme suit : les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par la partie Sud de la tour de l'estacade et la marque d'arrivée.

10. SYSTEME DE PENALITE

10.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

10.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas.

10.3 Une infraction aux RCV (à l'exception des RCV du chapitre 2) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

11. TEMPS LIMITE

Les bateaux manquant à finir après l'heure de fermeture de la ligne d'arrivée, déterminée en ajoutant 6 minutes par mille à l'heure d'arrivée du 4^{ième} bateau ayant effectué le parcours et fini, sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

12. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

12.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles sur le site

<https://www.ycpl.fr/wp/faqs/tutoriels-regate/>.

Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent être déposées dans le temps limite.

12.2 Pour tous les bateaux, le temps limite de réclamation est de 30 minutes après que le dernier bateau a fini la course ou 30 minutes après la fermeture de la ligne

12.3 Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située dans les locaux du YCPL.

12.4 Les avis de réclamations du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la RCV 61.1(b).

13. CLASSEMENT

- 13.1 Une des courses doit être validée pour valider la compétition.
Selon Handicap National :
Temps/Distance et CVL si vent moyen < 18 nœuds
Temps/Temps et CVL si vent moyen > 18 nœuds
- 14. REGLES DE SECURITE**
- 14.1 Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place
- 14.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible
- 14.3 **Le canal VHF utilisé en course est le canal 72**
- 14.4 Utilisation du Bout dehors et tangon de spi :
Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.
- 15. REMPLACEMENT DE CONCURRENT OU D'EQUIPEMENT**
- 15.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 15.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.
- 16. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**
- 16.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course. Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.
- 16.2 Un bateau doit être conforme aux règles 75 minutes avant son signal d'avertissement.
- 17. LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU**
- Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.
- 18. COMMUNICATION RADIO**
- Le canal VHF utilisé en course est le canal 72
Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 19. DECISION DE COURIR**
- La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

PARCOURS CÔTIER N°1 *Banyuls*

Ligne de départ face à Estacade : bateau comité – bouée jaune

Bouée de dégagement éventuelle (pavillon D)

Houlographe de Banyuls : à laisser à tribord

Ligne d'arrivée : Estacade-bouée orange dans sonde des 10m

Parcours : 48 MN

(Distance approximative)



Parcours



Bouée houlographe Banyuls

PARCOURS CÔTIER N°2

Canet

Ligne de départ face à Estacade: bateau comité – bouée jaune

Bouée de dégagement éventuelle (pavillon D)

Bouée POEM CANET : à laisser à tribord

Ligne d'arrivée : Estacade-bouée orange

Parcours : 20 MN

(Distance approximative)

